

L'OBS

Clément Beaune : « Il faudrait, à l'avenir, légaliser la GPA »



Le ministre des Transports, Clément Beaune. (DENIS ALLARD POUR « L'OBS »)

A rebours des positions du président de la République, l'actuel ministre des Transports dit aujourd'hui être favorable à la légalisation de la gestation pour autrui. Clément Beaune est l'une des rares personnalités macronistes de premier plan à prendre ainsi une position si tranchée.

Par [Alexandre Le Drollec](#)

Publié le [30 août 2023 à 15h05](#) · Mis à jour le [30 août 2023 à 15h08](#)

C'est une « *ligne rouge* », fixée par Emmanuel Macron lui-même, que franchit Clément Beaune. A rebours des positions du président de la République, l'actuel ministre des Transports, qui fut longtemps le sherpa du chef de l'Etat sur la scène européenne, confie aujourd'hui à « l'Obs » être favorable à la légalisation en France de la gestation pour autrui (GPA). « *C'est un sujet sur lequel j'ai personnellement évolué*, explique l'ancien conseiller élyséen [dans un entretien publié ce jeudi dans "L'Obs"](#) . *Pour deux raisons. D'abord, l'amour. Il y a d'un côté tellement d'enfants en souffrance et de familles dysfonctionnelles, et de l'autre, tellement de couples qui portent dans leur cœur un projet d'enfants. Ensuite, la justice. Aujourd'hui, les Français peuvent en fait déjà avoir recours à la GPA. Mais pas tous les Français ! Seulement ceux qui ont les moyens de se rendre à l'étranger : au Canada, aux Etats-*

Unis... La sélection se fait par l'argent et les contacts. Avoir notre propre cadre et nos propres règles serait plus juste et plus protecteur, notamment pour les femmes. »

Proche du chef de l'Etat, Clément Beaune est l'une des très rares personnalités macronistes de premier plan à prendre ainsi une position si tranchée sur un sujet qui, depuis longtemps, divise l'ensemble de la classe politique. A l'occasion des débats sur la loi bioéthique adoptée en 2021, le camp macroniste, par la voix d'Eric Dupont-Moretti, avait rappelé la position officielle du gouvernement : « *Nous sommes contre la GPA* », avait assené le garde des Sceaux à l'Assemblée nationale, tout en reconnaissant qu'on ne peut « *pas interdire des couples d'y avoir recours* » à l'étranger. L'ex-ministre de la Santé, Agnès Buzyn, qui avait mené les états généraux de la bioéthique lors de son passage avenue de Ségur, avait, elle aussi, explicité son hostilité à la GPA, rappelant son opposition à une « *marchandisation du corps humain* ».

Dans une lettre diffusée en décembre 2021 par la Coalition internationale pour l'abolition de la maternité de substitution (CIAMS), Emmanuel Macron avait, de son côté, écrit que la GPA constituait à ses yeux une « *ligne rouge* » qu'il n'était pas question d'autoriser en France. Allant lui aussi à l'encontre de l'avis du chef de l'Etat, le ministre du Travail, Olivier Dussopt, s'est récemment déclaré favorable à une avancée sur le sujet, se disant favorable à un « *système de GPA encadré* ».

« Pas dans cette législature »

Elu député de Paris il y a un an, Clément Beaune, actif sur le terrain de la défense des droits LGBT, reste cependant prudent pour la suite : légaliser la GPA « *ne se fera pas dans cette législature* », assure-t-il : « *Aujourd'hui, la donne est claire : la GPA ne figure pas dans le contrat présidentiel et législatif que nous avons passé avec les Français au printemps 2022. Cette mesure n'est pas au programme, le président l'a dit aux Français. Est-ce que, néanmoins, à l'avenir, il faudrait aller plus loin et légaliser la GPA ? Je le pense, oui.* »

La GPA est aussi un débat qui agite, et clive, la gauche. A quelques mois de la dernière élection présidentielle, l'écologiste Yannick Jadot appelait ainsi à « *réfléchir aux conditions d'une GPA éthique et aux contours d'une possible régulation* » quand, de son côté, dans les colonnes [du magazine « Tétu »](#), Jean-Luc Mélenchon rappelait son opposition à la GPA en raison du risque d'exploitation du corps des femmes. « *Je ne crois pas en une GPA éthique et bénévole* », résumait-il.

Plus récemment, le député LFI de la Somme François Ruffin a, sur le plateau [de Franceinfo](#), rappelé son opposition à la GPA. Celui-ci estime que, de manière générale, les sujets sociétaux ne sont pas la priorité du moment et que le social (partage des richesses, travail) l'emporte sur le reste.

« *Opposer ainsi, comme le fait François Ruffin, le combat pour les droits à l'égalité et celui pour une meilleure feuille de paie à la fin du mois me paraît dangereux*, explique Clément Beaune. *De manière générale, je ne crois pas à cette*

opposition entre le social et le sociétal. Le progressisme, notamment dans l'histoire de la gauche française, s'est toujours articulé autour de cette idée de combiner social et sociétal. Le sociétal, c'est le nom compliqué de la bataille pour les droits, ne l'oublions pas. La gauche de François Mitterrand en 1981 n'a-t-elle pas instauré la cinquième semaine de congés payés et, dans le même temps, aboli la peine de mort et dépenalisé l'homosexualité ? Plus récemment, durant son quinquennat, François Hollande a ouvert le mariage pour tous tout en occupant le terrain de la compétitivité économique avec le CICE [crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, NDLR]. Nous-mêmes, lors du premier mandat d'Emmanuel Macron, avons réformé le marché du travail et, en même temps, autorisé, dans le cadre de la loi bioéthique, la PMA pour toutes les femmes et interdit les thérapies de conversion. J'en suis très fier ».